

MARDI

2 JUILLET 1833.

TRISIÈME ANNÉE.

206.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.



On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BAREUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.
Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

Les personnes dont l'abonnement a expiré le premier de ce mois sont invitées à le renouveler, afin de ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur feuille.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

2 juin 1831, saisie d'une brochure des *Amis du peuple*; troubles à Calais à cause des grains. — 2 juin 1832, saisie de la *Tribune*, du *National* et de la *Quotidienne*. — 3 juin, troubles à Toulouse.

POURQUOI LA MONARCHIE

N'est-elle pas allée, de son auguste personne,

DISSOUDRE LA CHAMBRE INDISSOLUE ?

Après beaucoup de délibérations, de pourparlers et d'incertitudes, il a été décidé que le roi dit *des Français* n'aurait pas clore en personne la double session pécuniaire: c'est, dit-on, le nez de M. d'Argout qui a fait pencher la balance.

Plusieurs se sont évertués à chercher le motif de cette abstention. « C'est M. Dupin, ont dit les uns, qui a fait pressentir au Château que les députés s'étant tous enfuis chargés des bénédictions du peuple, on pourrait à peine en réunir une cinquantaine pour la séance royale. » Ce motif me paraît assez peu plausible. Quand il ne s'agit pas d'un vote de budget ou de loi d'exception, la royauté citoyenne tient fort peu au nombre des députés, et ce n'est pas pour quelques centaines d'improstitués de plus ou de moins qu'elle se fût privée du plaisir, si savoureux pour elle, de déclamer une harangue; car discourir et déclamer, c'est bien ce que la royauté citoyenne aime le mieux, après son Dieu, ses huit enfans, son auguste moitié et ses excellens douzièmes.

D'autres ont prétendu que le roi dit *des Français* a eu peur d'être assassiné sur la route au milieu de l'amour pe son peuple et de l'enthousiasme de ses belliqueux

aides-de-camp. De fait, il n'est sorte de complots que la police ne découvre chaque jour, lesdits complots tramés par une foule de malfaiteurs contre la vie et la personne du roi de leur choix. Hier encore on assurait que M. Gisquet avait acheté le secret d'une conspiration tendant à semer sur le passage de sa majesté, des pièces de cent sous empoisonnées en guise de boulettes qu'on envoie à l'adresse des chiens enragés, afin que la monarchie, qui ne pouvait manquer de relever ces écus, devint l'instrument de sa propre ruine. Il n'est pas jusqu'à la Providence qui ne se mêle de complotter aussi contre l'inviolabilité du grand homme qui fut naguère son enfant gâté. La Providence veut à tout prix se venger de cet amant ingrat qui la délaisse, après avoir tout obtenu d'elle, pour donner son amour à des fortifications dont il ne peut rien espérer. On avait même lieu de craindre que, dans sa jalousie, la Providence n'eût fait tomber quelque tuile du quai d'Orsay ou quelque aérolithe sur l'auguste crâne de son infidèle. — Ce sont, au dire de quelques-uns, ces appréhensions d'assassinat terrestre ou céleste, qui ont fait reculer le 9 août devant l'imprudence d'un voyage à la chambre des députés.

J'ai peine à croire qu'un motif si futile ait pu influencer sur cette grave détermination. C'est faire injure, ce me semble, à sa majesté, que de la supposer capable de reculer devant les vengeances des hommes et la persévérance de la Providence. — D'une part, sa majesté se connaît trop bien en pièces de cent sous, grâce à ses études profondes sur la matière, pour ne point distinguer du premier coup-d'œil l'alliage vénimeux. — D'autre part, ce n'est pas quand on a fait ses preuves au 6 juin (sans parler de Jemmappes et Valmy), au point de mériter de la part de M. le président Boyer, le surnom glorieux de *presque-téméraire*, qu'on peut trembler devant une providence quelconque. Fi donc! Passe encore si c'était Rosolin! mais quant au grand homme, en fait d'ennemis, il n'a jamais compté ni les hommes, ni les providences.

Qu'est-ce, après tout, qu'un assassinat royal, depuis

la merveilleuse invention des *sauveuses-Boury*? Ce n'est ni plus ni moins qu'une occasion de recevoir *franc de port* un million d'adresses congratulatives sur papier vélin, et de jeter dans la circulation un nombre égal de réponses. Sous ce double rapport, la royauté citoyenne, qui harangue et reçoit toujours avec un nouveau plaisir, loin de redouter l'assassinat, doit le chérir, l'appeler de tous ses vœux. C'est seulement pour les rois obtus que l'assassinat est une déplorable calamité; mais pour les rois tant soit peu lettrés, c'est un coup de fortune que d'être assassiné. Quant à moi, si j'étais à la fois monarque et homme d'esprit, ce qui s'est rarement vu, je voudrais ne vivre que d'assassinats.

Ce n'est donc ni la crainte de trouver une vaste solitude dans la salle du palais Bourbon, ni la peur de recueillir un ou plusieurs assassinats sur sa route, qui a pu déterminer la royauté-citoyenne à ne pas aller débiter à sa fidèle chambre le discours de l'étrier. Il existe un autre motif dont je veux bien vous faire confidence, mais à condition que vous n'irez pas le redire à M. Michel-Charles Chegaray, que, je soupçonne, entre nous, un peu rapporteur. Ce motif, le voici :

Vous savez, car il n'est pas permis de l'ignorer, que notre adoré monarque a été noirci, soit par la nature, soit par l'opposition avancée, d'une auguste hernie. Déjà pour prouver à la mauvaise presse, un *amer désenchantement*, comme dit la *France Nouvelle*, sa majesté a daigné, malgré cette hernie, monter à cheval pendant quatre heures. Mais ce n'est pas impunément qu'on se montre *presque-téméraire* avec les hernies. S'il faut en croire le bruit public, celle de sa majesté aurait empiré de manière à ne pas lui permettre d'aller congédier ses improstitués, autrement qu'à pied ou en voiture. Or, le mode de véhicule n'est pas décent pour les cérémonies officielles. Un roi doit toujours être à cheval dans l'exercice de ses fonctions locomotives. Un roi n'est pas complet sans cheval; car le cheval, dans mainte circonstance, est plus que les trois quarts du roi.

C'est M. Thiers qui s'est chargé de clore la session, au lieu et place de son auguste maître. M. Thiers serré, pincé dans son costume d'apparat, comme un jour de réception à la cour, M^{me} Adélaïde dans son corset à fausses hanches; — M. Thiers, ressemblant à un lycéen boutonné dans son premier habit, ou au savetier du coin, travesti en général pour figurer dans *Napoléon*; — M. Thiers, en un mot, a fait les délices de l'assemblée. La liste civile gagnerait, à coup-sur, rien qu'à montrer M. Thiers à deux sous par tête, plus qu'elle n'a donné aux veuves Decaen et Daumesnil.

M. Thiers, enfin, a été superlativement ridicule, d'où il résulte que les amateurs qui attendaient une séance royale, n'ont presque rien perdu au change.

COMME QUOI

LA VILLE DE LYON SE TROUVE INTÉRESSÉE AUX BOXES DE
MM. BARTHE ET DELORT.

Cedant arma togæ.

Un incident à jamais déplorable vient, comme vous savez, de priver la ville de Lyon de M. le lieutenant-général Delort, qui, après le préfet Gasparin et la place Bellecour, et concurremment avec l'accusateur Nadaud, le commissaire Prat et l'homme de la Roche, en faisait le plus bel ornement.

La nature a doué, à ce qu'il paraît, l'édit général d'un parent obtus comme tout un banc du centre, et stupide comme quatre académies. « Pardieu! se dit un jour M. Delort, voilà un grand garçon qui n'est bon à rien, si j'en faisais un diplomate? »

— Y pensez-vous, mon cher, répondit M. Barthe, qui par hasard avait entendu l'*a parte*. Pour être diplomate, il faut au moins savoir dire des bons mots comme Talleyrand, tailler des plumes comme Flahaut, ou servir la messe comme St-Aulaire; votre parent ne sait rien, dites-vous, laissez m'en fabriquer un juge; c'est là son vrai lot: voyez plutôt Dubois (dont on fait les flûtes); avec ça que précisément il y a une toque vide au tribunal de Besançon.

M. Delort accepta, et, en homme reconnaissant, il redoubla de surveillance dans l'exercice de ses fonctions d'aide-de-camp du roi, et d'indépendance dans ses votes invariablement ministériels.

Cependant il attendait toujours, et la toque vint un beau matin emboîter un crâne étranger à la famille Delort.

Le général devint furieux: il écrivit à M. Barthe une lettre où il le traitait, dit-on, de traître et de renégat. Le garde-des-sceaux n'y pris pas garde, vu la grande habitude qu'il a d'entendre ces sortes de reproches. Mais un jour M. Delort s'étant permis de dire dans un couloir de la chambre, des choses attentatoires à la régularité des traits dudit M. Barthe et à l'expression de sa physionomie, le garde-des-sceaux dénonça immédiatement cette irrévérentieuse conduite à S. M.

Sophie Arnould disait: « on se blesse toujours où l'on a mal » la célèbre chanteuse disait vrai. Ce que M. Barthe a de plus sensible dans tout son moral, c'est sa figure; par la même raison M. Viennot est extraordinairement susceptible sous le rapport de l'esprit, et M. Soulouque est celui qui touche l'honneur.

Vainement on a exigé, puis seulement demandé, puis en vain lieu sollicité des excuses pour M. Barthe, M. Delort s'est montré inaccessible aux menaces, aux prières, aux supplications.

En désespoir de cause, il a fallu, pour l'honneur de la hiérarchie, que M. Delort risquât toutes ses fonctions. Il a son épée en frappant du pied et en s'écriant à la façon de César: « et cependant M. Barthe n'est pas beau! »

Ce fâcheux incident fait perdre au roi un fidèle aide-de-camp à l'armée un agréable passeur de revues, à la magistrature un juge donnant les plus belles espérances; — la ville de Lyon y gagne seulement quelque chose.

Les Arts à Lyon.

Il est des sujets qu'on ne peut toucher qu'avec une austérité sévère, parce que de leur existence ou de leur mort surgissent des conséquences tellement graves que la société tout entière en est frappée.

S'il est vrai que le siècle des arts soit celui des conquêtes, il est vrai aussi qu'il existe des époques de calme, où l'indifférence en matière politique, est favorable, peut-être, au culte des arts, des lettres et des sciences. Mais ces époques sont rapides, et à peine laissent-elles des traces après elles.

La lumière vient d'en haut. Si le prince protège, le seigneur encourage. Si le banquier paie, le bourgeois apprécie. Un roi ladre est un fléau plus funeste qu'un roi belliqueux. La guerre produit, l'avarice cache, et la terre..... Récusez, récusez, je suis en mesure de vous combattre.

Paris n'est connu par mes rapports avec presque toutes les sommités littéraires ou scientifiques. Je suis également l'ami de tous les peintres qui ont reculé les limites de leur art, et je ne sais par quels chemins ils sont arrivés où les voila placés. Privés d'appui, de protecteurs, leur talent est peut-être avorté, car le développement se fût emparé d'eux à leur début, et il n'est de progrès sans émulation.

Mais Paris encore offre des ressources qu'on ne rencontre que là. Ici, malheur à l'artiste qui, du premier pas, ne se crée pas un nom! En province, il n'est que le premier ou rien. Le second dans un art n'a pas plus d'avantage que le troisième. Le premier absorbe tout à lui seul, c'est presque toujours à lui seul qu'on

s'adresse pour un enfant présentant une rose, pour une mère au désespoir devant le buste de son mari mort, pour une maison de campagne sans verdure, avec des lignes bien droites formant un carré parfait, pour un savoyard avec sa marmotte, et dix autres idées poétiques qui germent péniblement dans la tête de nos riches connaisseurs.

Savez-vous pourquoi je vous dis ces choses avec crudité, sans périphrase, d'une façon aussi cavalière? Je vais vous l'apprendre.

Il y a parmi vous, Lyonnais, des hommes d'un vrai mérite dont à peine vous connaissez le nom, et qui cependant dépensent leurs longues journées à l'étude de l'art qu'ils ont embrassé avec amour. Je ne veux pas vous parler aujourd'hui des vieilles réputations dont l'avenir est assuré, grâce à de hautes protections venues de loin. Mais je vous citerai trois ou quatre jeunes artistes qu'il y va de votre honneur d'encourager dans leurs rêves d'ambition généreuse.

En première ligne je place M. Guindrand, dont le comité de Paris vient de récompenser le mérite par une médaille d'or. M. Guindrand peint le paysage, sa touche est franche, ses premiers plans attaqués avec esprit, ses ciels bien harmonisés, et ses lointains légers et transparents. Nous avons vu de lui quelques tableaux de chevalet que ne désavoueraient pas les peintres les plus distingués de la capitale, et nous consacrerons un de nos prochains articles à l'analyse de son dernier paysage acquis par la ville.

Où sont les riches amateurs qui ont, je ne dis pas des peintures achevées, mais même des croquades de M. Guindrand? Son atelier pourtant n'en est pas dépourvu, c'est une carrière où vous pouvez aller puiser. Ses pincesaux, au besoin, vous donneront les sites que vous aimez, ils vous feront connaître des pays nouveaux pour vous; et bientôt, ce que vous regardiez comme un service à rendre, deviendra un besoin pour votre oisiveté, un délassement à votre paresse, un titre à l'estime des hommes qui pensent.... Encourager les arts c'est les cultiver.

Désirez-vous un portrait ressemblant, qui vous reproduise, non pas tant les traits que l'âme et la physiologie du modèle? Adressez-vous à M. Rouvière. Sa palette est toujours armée, car toujours il s'occupe de son avenir. Mais son atelier est désert; et il paraît que vous n'avez ni un frère, ni une sœur, ni une maîtresse, ni une mère dont vous veuilliez conserver l'image. Des murs sans un doux souvenir, de vastes salons muets sur vos amis et votre famille, une chambre où vous ne reposez vos regards que sur des panneaux froids ou sur de vieilles gravures arrachées à nos quais.... Ne sont-ce pas là, en général, vos appartemens?... Prenez garde de me récuser; j'ai toujours des faits pour vous combattre.

Dois-je vous apprendre que M. Biard a exposé cette année plusieurs tableaux qui ont fixé les regards des connaisseurs?... Oui sans doute, car peut-être ignorez-vous que son *Simmoun* est une page éloquente, et sa *Maison de fous* un tableau plein d'un intérêt dramatique. Si je ne vous l'apprenais pas, sans doute vous ne le sauriez pas encore, tant vous êtes apathiques et indolents en face de vos gloires d'artistes.

M. Dubuisson est un jeune peintre que vous devez encourager dans ses études. Il y a chez lui un bel

avenir; et si son talent est stationnaire, à vous la faute, car vous n'aurez rien fait pour qu'il avançât. Les Mécènes de notre époque sont rares en province: et pourtant si l'on savait de quel vrai plaisir on se sèvre en n'utilisant pas une partie de ses richesses au profit des arts, il n'y aurait pas tant de gens parmi nous qui nous demanderaient stupidement si Van-Dyck était un littérateur, Flaxmann un courtier de commerce, Rembrandt un architecte, et Greuze un fabricant de bonnets de coton.

D'autres talens remarquables méritent encore de nous une mention particulière; nous y reviendrons prochainement, et il n'y aura pas de notre faute si vous ne vous réveillez pas pour aller dépeupler leurs ateliers.

On m'a dit ici qu'il n'y avait que 120 lieues de Paris à Lyon. Erreur: il y a trois siècles entre les deux villes.

AU RÉDACTEUR

Paris, 24 juin 1835.

Mon cher citoyen,

Je m'empresse de vous accuser réception des *six cent soixante-sept francs quarante centimes* que vous me faites tenir pour notre brave Jeanne et nos autres complices, les vaincus des 5 et 6 juin; je vous remercie de m'avoir pris pour intermédiaire entre les patriotes lyonnais et nos bons camarades: je suis heureux d'avoir à leur transmettre votre témoignage de sympathie et de confraternité.

Veillez, mon cher concitoyen, continuer à me croire digne de la faveur que vous me faites et recevoir mes amitiés.

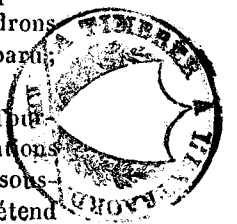
André MARCHAIS.

Lyon.

Allez ce soir aux Célestins, allez-y de bonne heure. Trois vaudevilles dont nous avons entendu dire beaucoup de bien. La charmante M^{me} Herdliska et Breton, ce comique si original que vous avez tant applaudi dans le *Bal d'Ouvriers*, et qu'une indisposition grave a tenu pendant quelques jours éloigné de la scène. *Schylock*, drame terrible auquel Bocage va prêter l'appui de son admirable talent. Voilà des élémens de succès capables de lutter contre les plus fortes chaleurs.

— Nous recommandons à tous les patriotes *La Révolution de 1830*, ouvrage publié par M. Cabet. Cette édition populaire, tirée à 10,000 exemplaires, obtient un immense succès; nous devons nous y attendre, et si tous ceux qui détestent le juste-milieu achètent cet ouvrage, le libraire-éditeur deviendra plus riche que Louis-Philippe. Nous rappelons à nos lecteurs que *La Révolution de 1830* forme deux volumes, et que le prix du volume est de 75 centimes. Une liste de souscription est ouverte au bureau de la *Glaneuse*. Nous reviendrons sur cet ouvrage, dont le premier volume a déjà paru; il nous parviendra sous peu de jours.

— Le citoyen Marcellin Thevenet, huissier à la Touche-du-Pin, vient d'être l'objet des brutales persécutions du pouvoir. Savez-vous quel est son crime? il a souscrit pour la *Glaneuse*! Le procureur du roi prétend qu'en contribuant au paiement de notre amende, le ci-



toyen Thevenet à manqué au respect qu'il doit à la magistrature et violé son serment de fidélité au roi. Ah! farceur de procureur du roi! tu veux aussi faire des tiennes, eh bien, soit, mais prépare tes épaules. A jeudi.

SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE
DE QUATRE MILLE FRANCS

A laquelle la Glaneuse a été condamnée par le jury de Lyon,
le 17 mai.

Tulles, ce 20 juin 1853.

Citoyen,

Vous n'êtes pas condamné que le comité d'association corrézienne en faveur de la presse patriote se réunit et décrète à l'unanimité que 30 fr. vous seront envoyés, pour subvenir au paiement de votre amende. Si cet envoi n'a pas eu encore lieu, c'est que les membres de cette même association ont voulu faire une seconde souscription, c'est que l'on a pensé qu'il fallait autre chose que de l'argent, quand on voyait les représentans de la France assister calmes à la sortie triomphale de la duchesse de Berry du château de Blaye et à l'incarcération des hommes de juin au fort St-Michel. Oui, il faut autre chose que de l'argent, quand on voit les affaires nationales se traiter par considérations de famille; quand on voit dépouiller et prostituer son pays, il faut une déclaration vivante des principes qui remuent aujourd'hui tous les hommes de cœur; avec les besoins pressans de l'époque, le temps des dénominations vagues est passé: aux noms de libéral et de patriote doit succéder un autre nom réclamé hautement par la raison humaine, nom de progrès et d'avenir, le nom de RÉPUBLICAIN; c'est à face nue qu'il nous appartient de secourir tous les défenseurs de nos droits et de stigmatiser sans pitié un pouvoir qui ne prolonge son agonie qu'à l'aide de la corruption et des dragonades: que ceux qui ne possèdent pas encore tous les élémens de courage et de générosité exigés par notre œuvre de régénération viennent se chauffer au foyer du patriotisme. Quel est ce foyer? ce foyer, c'est l'association, c'est votre concours en faveur de la presse contre les exigences du fisc et les actes arbitraires du gouvernement.

L'association corrézienne en faveur de la presse patriote, 30 f. Borelle aîné, 2 f. Bussière fils, 1 f. Ventezol jeune, 50 c. Ferrières, 2 f. Contrastin, menuisier, 50 c. Lavaure jeune, 50 c. Bonhomme, perrequier, 15 c. Vergue jeune, 25 c. Duteuil, forgeron, 25 c. Frédéric, armurier, 25 c. Madrange père, 10 c. Pourville Jean, plafonneur, 25 c. Bastie, cafetier, 25 c. Baluze, cafetier, 25 c. Fourches, 15 c. Un anonyme, 50 c. Giroux aîné, 1 f. Ventezol aîné, 25 c. Sage, avocat, 50 c. Coste Léonard, 25 c. Bonnelge Aîné, 25 c. Bouner, tailleur, 25 c. Fouillade aîné, 50 c. Valery, cafetier, 50 c. Rousy Jean-Louis, 15 c. Faury, remouleur, 25 c. Menerol, 25 c. Druille, va-ladier, 25 c. Bene Jean, combattant de juillet, 50 c. Jean Blanc de Brives, 25 c. Vidal, aubergiste, 25 c. Champeval, maçon, 25 c. Manoulier, cordonnier, 10 c. Penières d'Elyor, 50 c. Maroy Jean-Baptiste, 10 c. Laaand, artiste, 10 c. Fournier François, 10 c. Surdol, maréchal, 25 c. Pastric Joseph, 1 fr. Chauvet, 25 c. 10 c. Ventezol cadet, 25 c. Simon Luix, 25 c. Berthélemy Armand, 50 c. Un officier, 50 c. Giroulet, 25 c. Cluzan, 50 c. Un anonyme, 2 fr. Rodiguet, peintre, 50 c. Borie Auguste, 1 fr. Un anonyme, 50 c. Combrade, major, 50 c. Vouzange Jean-Baptiste, 25 c. Songon, épiciier, 25 c. Fumer, 10 c. Merpilat, 15 c. Decombres fils, 50 c. Mie, capitaine d'artillerie, 5 fr. Total, 59 fr. 90 c.

Salut et fraternité,

Pour le comité, un des secrétaires

A. BORIC.

Le Président.

J. MIE, capitaine d'artillerie.

4^{me} LISTE DE LA SOUSCRIPTION OUVERTE A LA TOUR-DU-RIN.

Gagneur, capitaine de la garde nationale de St-Didier, 2 f. Un patriote, 25 c. Mollard, sergent de garde nationale (à suspendre) 50

c. Romain Bouquet, prolétaire quand même, 25 c. Ferrand, sergent de la garde nationale, (à suspendre) 30 c. Un républicain, 1 f. Bardin fils, républicain, 50 c. Hector Brossette, fourrier de garde nationale, 50 c. Larme, pharmacien, 1 f. Guilloux, lieutenant de garde nationale de St-Jean de Soudin, qui veut suivre le sort de son capitaine, 25 c.

Total: 6 f. 35 c. — Montant des précédentes listes 48 f. 75 c.
Total général: 55 f. 10 c.

GLANE.

Romeo et Juliette est défendu à la Comédie-Française, parce que juillet rappelle un mois de funeste mémoire.

— Figaro va, dit-on, changer sa vignette. Ce sera Bazile qui frappera sur le valet.

— De nouveaux régimens vont être ajoutés à la garnison qui entoure le château des Tuileries. Rosolin a parlé de sa peur.

— On ne dit plus: Tourne en eau de boudin, mais tourne en promesse de juillet.

— Le général Delort vient d'être destitué. C'est étonnant. Nous pensions que Louis-Philippe voulait toujours avoir Delort sous sa main.

— Le procureur du roi de la Tour-du-Pin fait un procès à un patriote qui donne à la Glaneuse. Il prétend que c'est une insulte faite à Chose qui prend, mais qui ne donne jamais.

— Le coup de vent qui s'est fait sentir à Paris n'a pas fait tomber la poire.... Patience.

— Sur son fauteuil M. Thiers sera le plus bas des académiciens.

— Thiers va faire un voyage en Angleterre. Il va y étudier les chemins de fer. C'est sans doute pour en faire un de Paris à Cherbourg.

— Chose fait, dit-on, peu de cas de l'obélisque de Luxor, parce qu'on ne peut pas y pratiquer des boutiques.

— Le beau-père de M. Thiers s'appelle Dosne. Voila un nom qui ne peut pas convenir à un homme habitué à prendre.

ANNONCES.

100 fr. de récompense

Depuis la caserne Perrache jusqu'au pont de la Mulatière, il a été perdu dans la soirée du 28, entre 7 et 8 heures, une montre à Lépiat, or de Genève, à répétition, avec ornemens guillochés en or. Une petite chaîne en or est attachée à la montre, sur le cachet sont gravés un V et un M en gothique.

S'adresser, hôtel des Colonies; Cent francs de récompense à celui qui rapportera les deux bijoux.

OMNIBUS

DE LYON A MACON.

Correspondance assurée de Lyon à Paris en 72 heures.

Les sieurs Besson et Berthaud cadet, de Vaise, préviennent MM. les voyageurs qu'ils viennent d'établir un service d'omnibus de Lyon à Mâcon, correspondant avec les omnibus de Châlon à Auxerre et Paris. Ils pourront arrêter les places pour Châlon, Auxerre, Paris, Orléans, Troyes, Metz, Nancy, Dijon, Dôle, Besançon, Belfort, Colmar, Strasbourg, etc.

Les prix sont très-modérés.

LES BUREAUX SONT:

A Lyon, chez M. Coulet, café du Port-St-Vincent.

A Châlon, au bureau des Omnibus.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Les magasins et métiers de MM. Dubois et Couturier, facteurs d'instrumens à vent, ci-devant quai Villeroi, sont actuellement placés et rue des Célestins, n. 8, au rez-de-chaussée.

J. A. GRANIER, Gérant.